

# Frange littorale

La stratégie territoriale de développement et d'aménagement de la frange littorale de la CARL repose sur une étude menée pour définir un positionnement favorable à un développement équilibré, respectueux de l'environnement et de l'identité du territoire.

# Concilier développement et préservation sur la frange littorale, un défi !

Concilier les contraintes d'aménagement et de préservation sur la frange littorale du territoire de la CARL, où la pression urbaine est forte en raison de sa très grande attractivité, c'est le défi lancé aux élus communautaires.

C'est dans la commune de Sainte-Anne qu'une première marche exploratoire a été organisée à l'initiative du maire Christian Baptiste. Une marche à laquelle ont participé les techniciens de la CARL en charge de l'aménagement, de l'environnement, du développement économique et du tourisme, accompagnés de représentants de la DEAL, de l'Agence des 50 pas géométriques et du Syndicat Mixte des Transports.

Le circuit proposé, du Club Med à Dupré, en passant par la plage du bourg, regroupait tous les éléments sur lesquels doit porter l'étude :

- > la préservation de l'environnement et des espaces naturels ;
- > l'aménagement des sentiers littoraux ;
- > le développement économique et touristique ;
- > les risques naturels et l'évolution du trait de côte ;
- > l'optimisation spatiale ;
- > l'optimisation des mobilités ;
- > le déploiement du numérique sur le territoire.

Cette marche, sur une partie du littoral de Sainte-Anne, a également permis d'aborder la question des sargasses, la problématique des occupations de terrains et celle de la gestion des eaux pluviales, dont la Communauté d'agglomération aura la compétence à compter du mois de janvier 2020.

Dans les autres trois autres communes de la CARL, des marches exploratoires sont organisées, afin de poursuivre le diagnostic. L'ensemble des éléments recueillis sera regroupé pour réaliser un diagnostic global définissant les atouts, les opportunités, les forces et les faiblesses du territoire afin de définir des stratégies. De ces dernières découleront des propositions d'actions qui à terme, seront mises en oeuvre.

Cette étude est portée par quatre bureaux d'étude pour : l'urbanisme et l'aménagement ; le paysage ; les risques et les voiries ; le développement économique et touristique. Dans ce dernier domaine, les différents acteurs que sont les hôteliers, les représentants du monde économique, la CCI IG, le CTIG, la Région Guadeloupe et l'Office de tourisme intercommunal. Elle fait le lien avec le Plan de Paysage des Grands Fonds en cours d'élaboration qui ne sera pas opposable aux tiers, mais pourra servir de base à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

La frange littorale est un espace de transition entre la terre et la mer, que l'on découpe en plusieurs étages :

Le supralittoral : situé au dessus du niveau des eaux, il est soumis à l'influence des embruns. On y trouve notamment des plantes halophiles (qui supportent le sel marin) comme la Barbe du Jupiter (*Anthyllis barba-jovis*).

Le médiolittoral : cet étage tantôt submergé, tantôt immergé, est compris dans la zone des marées et est donc peu développé en Méditerranée. Cependant, on y trouve une importante biodiversité, capable de supporter des périodes régulières d'assèchements prolongées : la fameuse "algue trottoir" (*Lithophyllum lichenoides*), la patelle (*Patella* sp), les balanes (*Balanus* sp) ou encore la tomate de mer (*Actinia equina*).



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉRIVE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

**HORAIRE :**

lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00